

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- N° 003952

Optique **165876**  Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **8193** Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : **Rholam Rita**

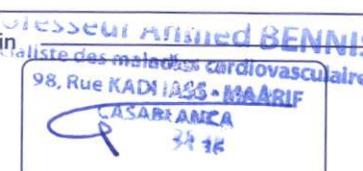
Date de naissance : **01-07-1974**

Adresse : **Tierres de bouskoura 1mm 10 apt 1 ville verte**

Tél. : **06.61.33.42.17** Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **09/05/2023**

Nom et prénom du malade : **Rholam Rita** Age : **49 ans**

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : **Diabète + hypertension**

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca** Le : **09/05/2023**

Signature de l'adhérent(e) : **9/05/2023**



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/05/2023	Visite	3000	3000	Docteur ALEXANDRE JAMES liste des relais 1 Rue KARL MARX 75000 PARIS

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p>pharmacie logilaza</p> <p>MOULIN KHLA PHARMA</p> <p>TÉL : 05 22 59 09 97 / 06 66 74 74 62</p>	<p>19/01/2023</p> <p>17/01/2023</p> <p>Spécialiste de la pharmacie</p> <p>98, Rue ADRIEN</p>	<p>152,10</p>

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

#### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



## Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology

Casablanca le : .....

CASA , Le 09/05/2023

**Mme RITA RHOLAM**

50,70 x 3



**1) CARDENSIEL 2.5 MG BT/ 30 CP**

Prendre 1 comprimé le matin, au cours du repas, pendant 3 mois

**2) VITANEVRIL FORTE DRAGEES B/30**

Prendre 1 comprimé le matin, à midi et le soir, au cours du repas, pendant 1 mois

**3) LYRICA 75 MG BT/ 56 CP**

Prendre 1 comprimé le matin et le soir, pendant 1 mois

T = 152,10

Professeur Ahmed BENNIS  
Spécialiste des maladies  
cardiovasculaires  
98 Rue Kadi lass Maârif / Casablanca  
Tel : 05 22 25 36 00

pharmacie  
laplaza  
MOU-NAKHLA PHARMA  
Tel: 05 21 59 09 97 / 06 66 74 74 62

RHOLAM RITA

Né(e) le 01.07.1974

Age 48 ans

Sexe Féminin

Taille cm

Poids kg

Origine

PA

Remarque

FC 57 /min

Axes

P 14 °

QRS 19 °

T 16 °

Intervalles

RR 1048 ms

P 102 ms

PR 144 ms

QRS 80 ms

QT 394 ms

QTc 386 ms

(Bazett) P (II) 0.07 mV

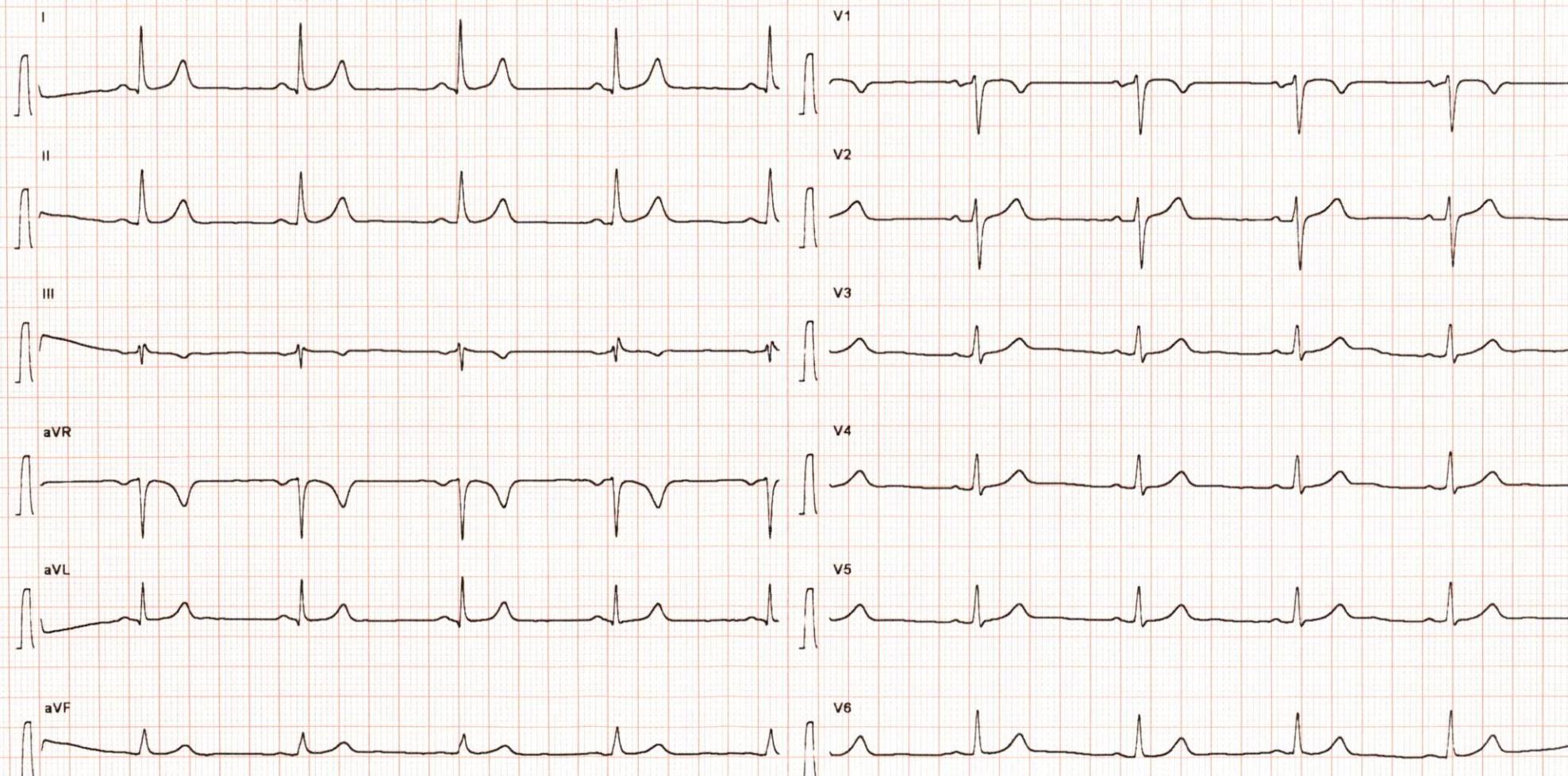
S (V1) -1.02 mV

R (V5) 0.71 mV

Sokol. 1.86 mV

Interprétation: RYTHME SINUSAL, ECG NORMAL

RI6.02 Rapport non confirmé



CARDENSIEL est habituellement utilisé pour le codage des médicaments.

6 "118001" 100859 "



6 118001 100859

**Cardensiel® 2,5 mg**

Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 50,70 DHS

7863460246

et en médecine interne.

2,5 mg, 5 mg, et 10 mg).  
ées (PVC/Aluminium).

coeur

coeur

coeur

ronde

Forme du comprimé

gol

400, dioxyde de titane (E171), hypromélose.  
ullose microcristalline, amidon de maïs, hydrogénophosphate de calcium anhydre.

able

(E 171), hypromélose.

ullose microcristalline, amidon de maïs, hydrogénophosphate de calcium anhydre.

de

midon de maïs, cellulose microcristalline, hydrogénophosphate de calcium anhydre.

able

midon de maïs prégelatinisé, cellulose microcristalline, hydrogénophosphate

enagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments

pas + 30°C

sant pas + 25°C

des thermomètres après la mention « EXP ». La date d'expiration fait référence

CARDENSIEL est habituellement utilisé pour le codage des médicaments.

6 "118001" 100859 "



6 118001 100859

**Cardensiel® 2,5 mg**

Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 50,70 DHS

7863460246

et en médecine interne.

2,5 mg, 5 mg, et 10 mg).  
ées (PVC/Aluminium).

coeur

coeur

coeur

ronde

Forme du comprimé

gol

400, dioxyde de titane (E171), hypromélose.  
ullose microcristalline, amidon de maïs, hydrogénophosphate de calcium anhydre.

able

(E 171), hypromélose.

ullose microcristalline, amidon de maïs, hydrogénophosphate de calcium anhydre.

de

midon de maïs, cellulose microcristalline, hydrogénophosphate de calcium anhydre.

able

midon de maïs prégelatinisé, cellulose microcristalline, hydrogénophosphate

enagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments

pas + 30°C

sant pas + 25°C

des thermomètres après la mention « EXP ». La date d'expiration fait référence

CARDENSIEL est habituellement utilisé pour le codage des médicaments.

6 "118001" 100859 "



6 118001 100859

**Cardensiel® 2,5 mg**

Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 50,70 DHS

7863460246

et en médecine interne.

2,5 mg, 5 mg, et 10 mg).  
ées (PVC/Aluminium).

coeur

coeur

coeur

ronde

Forme du comprimé

gol

400, dioxyde de titane (E171), hypromélose.  
ullose microcristalline, amidon de maïs, hydrogénophosphate de calcium anhydre.

able

(E 171), hypromélose.

ullose microcristalline, amidon de maïs, hydrogénophosphate de calcium anhydre.

de

midon de maïs, cellulose microcristalline, hydrogénophosphate de calcium anhydre.

able

midon de maïs prégelatinisé, cellulose microcristalline, hydrogénophosphate

enagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments  
pas + 30°C

sant pas + 25°C

des thermomètres après la mention « EXP ». La date d'expiration fait référence